

BULLETIN INDIVIDUEL ADHESION 2019/2020

LE CLUB

- 16 chemin des Bogeys 73100 Grésy-sur-Aix
- www.rocetvertige.net
- rocetvertige@gmail.com
- 07.81.82.31.30

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions auront lieu au complexe sportif de Grésy sur Aix, le samedi 31 août lors de la fête de l'escalade.
- Les pré-inscriptions se dérouleront au bureau du club les mercredis 26 juin et 3 juillet de 19h à 21h.
- Les inscriptions déposées dans la boîte aux lettres du club ne seront plus acceptées.
- La licence FFME est dématérialisée, vous recevrez par SMS ou email les codes qui vous permettront de l'imprimer à partir de votre espace personnel sur le site internet www.ffme.fr II est donc indispensable de nous indiquer un numéro de téléphone portable et une adresse mail valide.
- Passeport jaune : les personnes non titulaires pour les séances « autonomie » suivront une formation lors de leurs deux premières séances et le valideront lors de la 3e séance. En cas de compétences insuffisantes, l'encadrant pourra leur demander de rejoindre le cours débutant (prévoir un surcoût selon tarif en vigueur).

Votre dossier d'inscription doit comprendre

- La page 3 du bulletin individuel d'adhésion rempli et signé
- Pour les nouveaux dossiers, un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escalade et sports de Montagne
 - Pour tous les adhérents mineurs la mention « compétition » obligatoire
 - Pour les adhérents de l'année précédente, remplir le questionnaire téléchargeable sur (sauf compétition fournir un certificat avec la mention « compétition)
- Une photo d'identité pour les enfants
- Votre règlement : espèces, chèques (1 ou 3) par adhérent, coupons ANCV (1 règlement / adhérent)
- La notice d'assurance FFME (bulletin d'information n°1) rempli et signé (si vous ne souhaitez pas l'assurance complémentaire, cocher la case du refus de l'assurance)
- 1 enveloppe timbrée et libellée à votre adresse

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉES SEUL LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTÉS (DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)

ACTIVITÉ ESCALADE

- Les créneaux se déroulent sur le mur d'escalade du centre omnisports de Grésy-sur-Aix (gymnase). Au 3e trimestre, les créneaux se dérouleront sur des sites naturels en falaise selon la météo.
 - Sites: Brison baie de Grésine, Cessens, ...
 - Les horaires sont disponibles sur le site internet du club
- Pour les séances en extérieur, il est indispensable de se munir de bonnes chaussures, de vêtements adaptés, chapeau, crème solaire, eau, ...
 - En cas de conditions météo incertaines, la décision de maintenir la séance ou de repli au gymnase est prise au plus tôt la veille, au plus tard à l'heure de la séance par l'encadrant.
- Pour les séances en intérieur, toute personne gravissant une voie en tête laissera la corde en place (corde passée dans les 2 mousquetons du sommet, dégaines enlevées lors de la descente) afin de permettre à une autre personne de grimper la voie en moulinette ou bien de poser la drisse en fin de séance.
- Les 15 dernières minutes de chaque séance seront consacrées à la remise en place des drisses et au rangement du matériel.
- Le club dispose de matériel mis à la disposition des adhérents (cordes, baudriers, freins d'assurance, chaussons, casques).

Il est préférable d'avoir ses propres chaussons (sauf pour les séances d'essai).

- Créneaux samedi matin (enfants)
 - 8h30-9h35 (années 2010/2011/2012) : 8 places
 - 9h35-10h30 (années 2010/2011/2012) : 8 places
 - 10h30-11h25 (années 2008/2009/2010) : 10 places
 - 11h25-12h30 (années 2008/2009/2010) : 10 places
- Limite adhérents créneaux du jeudi soir (l'encadrant se réserve le droit de moduler les créneaux) :
 - 17h-18h30 (années 2007/2008/2009) : 10 places dont 4 débutants maximum
 - 18h30-20h15 (années 2005/2006/2007) : 12 places
 - 20h15-22h (années 2004/2005 compris) : 14 places
- Limite adultes débutant par créneau : 3 personnes maxi
- L'activité débutera le lundi 9 septembre 2019. Le gymnase étant fermé durant les vacances scolaires, aucune activité aura lieu durant ses périodes.

SECURITE

- Les créneaux sont encadrés par un Brevet d'Etat « Escalade » ou des initiateurs diplômés par la FFME.
 Ils sont là pour vous accompagner dans votre épanouissement dans l'escalade et répondre à toutes vos questions.
- L'encadrant peut à tout moment intervenir si les règles de sécurité ne sont pas appliquées et/ou une mise en danger est constatée pour l'adhérent ou les autres participants. L'encadrant peut exclure momentanément ou définitivement un adhérent pour la sécurité des adhérents.
- L'encadrant en charge du groupe se réserve le droit d'exclure temporairement voire définitivement tout adhérent qui ne respecterait pas les règles de sécurité.

INFORMATIONS GENERALES

- L'ensemble des versements encaissé par le club (sauf licence FFME) permet de prendre en charge les frais d'encadrement, le renouvellement du matériel collectif, l'achat de prises d'escalade.
- La licence FFME n'est pas uniquement une assurance responsabilité civile et individuel accident, c'est aussi notre représentativité pour le développement des sports alpins, des formations, la création et l'entretien des sites de pratiques, etc...
- L'association fonctionne par l'action de bénévoles (bureau du club et initiateurs encadrants). Ils pourront au cours de la saison vous demander un coup de main pour l'entretien du mur, des prises, ... et vous serez à votre tour bénévole du club.
- Photos et vidéos : tout adhérent du club pourra figurer sur des photos ou vidéos prises lors des séances ou sorties dans le cadre du club et diffusé sur le site internet du club.

DIVERS

- Les tarifs de la FFME sont consultables sur le site internet http://www.ffme.fr
- 1 règlement par adhérent
- Les tarifs indiqués sont pour l'année complète
- Un T-shirt de l'association sera distribué à chaque adhérent

LIENS

- Bulletin d'adhésion : http://www.rocetvertige.net/inscription/
- Certificat médical type : https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/certificat-medical-type.pdf
- Questionnaire: https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/QS-SPORT-cerfa_15699.pdf

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019/2020

(remplir en MAJUSCULE – 1 bulletin par adhérent)

Photo Obligatoire

Prénom Date de naissance Adresse			pour	les enfa	nts			
Email	Téléphone							
Taille T-shirt □ 7-8 ans □ 9-11 ans □	☐ 9-11 ans ☐ 12-13	3 ans □ XS □ S	□ M □	L 🗆 XL	□			
– 4 dél	butants maxi			Tarifs	S/Total (4)			
Enfants (7 à 11 ans)	Samedi matin	S1 □ S2 □ S3	□ S4	255.00 €				
Ado 1 (10-12 ans) – 4 débutants maxi (1)(2)	Jeudi 17h-18h30	RF	275.00 €					
Ado 2 débutant et PERF (12-14 ans) Jeudi 18h30-20h15				310.00 €				
Jeunes débutants/ PERF/ Adultes PERF	tants/ PERF/ Adultes PERF Jeudi 20h15-22h							
Adhé		Tarifs	S/Total (4)					
Adultes débutants (2)	mardi 19:30-21:30	21:30	210.00 €					
Adultes « autonomie » (3)	mardi 19:30-21:30	21:30	170.00 €					
Optio		Tarifs	S/Total (4)					
Assurance FFME base (conseillée)								
Assurance FFME base +		11.00 €						
Assurance FFME base ++								
Ski de piste (5 €), Slackline (5 €), Trail (10	€), VTT (30,00 €)							
Réc		Tarifs	S/Total (4)					
Remise Roc et vertige pour la 2e personne (même famille)								
Remise Roc et vertige à partir de la 3e pe		- 6.00 €						
Réduction FFME à partir de la 3e person	ne (même famille)	Adultes		- 28.50 €				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	. ,	Jeune -18 ans						
Pass' Région n°								
Déjà titulaire de la licence FFME pour l'an N° de licence :				- 54.50 €				
TV de licerice		Jeune -18 ans		- 40.00 €				
				TOTAL:				
(Perf): perfectionnement: grimpeur autonome (as (B.E.): créneau encadré par un Brevet d'Etat Esc. (1) Ado 1: les enfants débutants de 10 ans ne sont (2) Adultes/Jeunes/Ados débutants: places limitées (3) Passeport orange minimum obligatoire	alade t pas acceptés sur ce créi							

Règlement en : ☐ espèces ☐ 1 chèque (par dossier) ☐ 3 chèques (par dossier, octobre/janvier/mars)

J'atteste avoir pris connaissance des informations des pages du bulletin d'inscription et les accepter. Date et signature précédé de « lu et approuvé » (parents pour les mineurs)

⁽⁴⁾ Remplir les cases s/total et total

Bulletin n° 1 : Accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME 2019

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)):					
Né(e) le :						
Adresse:						
Nationalité :						
Code postal : Vil	le:					
Téléphone:						
N° de licence 2018-2019 :		Club :				
déclare:						
avoir reçu et pris connaissa accepter la garantie resp souscrire une des garan Base (8 €)	oonsabilité civile ties de personne	obligatoire (3 €) s (atteinte corpor	elle, secours,	·	ment):	
et dans ce cas uniquement : — souscrire des garanties (— Option ski de piste (5 — souscrire une des garan	€) □ Optio	n VTT (30 €)		slackline et highline ((5€)	☐ Option trail (10 €)
□ IJ1 (18 €)						
avoir reçu et pris connais « atteinte corporelle, frais obligatoire (3 €).	sance de la noti de recherches et	ce d'information de secours, assist	Saison 2019 tance rapatri), et en conséquence ement » et n'accepte	e refuser l er que la g	es garanties de personne arantie responsabilité civi
Fait à :	le					
Signature du licencié (pour le	es mineurs, son r	eprésentant légalj)			